

DOUBLE LICENCE

HISTOIRE DE L'ART ET
ARCHEOLOGIE / DROIT



PRESENTATION DU DOUBLE PARCOURS

La double Licence sélective Histoire de l'art et archéologie / Droit offre la possibilité d'acquérir, au cours des trois années de Licence, l'ensemble des bases théoriques et méthodologiques en Histoire de l'art et archéologie et en Droit. Originellement conçu pour permettre l'accès au concours de commissaire-priseur, ce double diplôme ouvre aussi aux métiers de la culture et du patrimoine, ainsi qu'au marché de l'art.

Les horaires sont adaptés afin d'éviter les contraintes d'emploi du temps, et les étudiants bénéficient, en L1 et en L2, de cours et TD réservés. Au cours des deux premières années, le parcours est contraint, mais s'ouvre partiellement au choix à partir de la L3.

À l'issue de la double Licence, l'étudiant obtiendra les deux diplômes.

Grâce aux enseignements les plus fondamentaux des deux champs disciplinaires, cette formation complète offre une progression au cours des trois années de Licence, permettant d'acquérir et de consolider les savoirs sur les grandes questions de l'histoire, de l'art, des cultures et des civilisations d'une part, et du Droit d'autre part. Elle ouvre sur les masters et les débouchés professionnels liés aux deux disciplines.

PROFIL REQUIS

Les titulaires de tout baccalauréat peuvent s'inscrire dans ce double cursus, mais un baccalauréat général est vivement recommandé.

Il est essentiel de disposer de grandes capacités de travail et un intérêt prononcé pour le Droit et les Sciences Humaines et Sociales, ainsi que d'un très bon niveau rédactionnel. Cette formation exigeante est une alternative aux classes préparatoires.

MODALITES D'ADMISSION

L'admission en L1 se fait exclusivement par [ParcourSup](#), après examen du dossier. Seuls 60 étudiants peuvent intégrer cette double Licence, et ils sont sélectionnés en fonction de leurs résultats de première et terminale, de leur motivation, de leur projet professionnel et des résultats des épreuves anticipées du baccalauréat.

Il n'est pas recommandé d'intégrer la formation en L2 ou en L3, sauf si l'on a déjà suivi une double formation dans un autre établissement.

Les candidatures doivent être déposées sur l'application e-candidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr>). Elles sont examinées par un jury. Une décision est rendue en juin/juillet. Les candidats ont une semaine pour confirmer leur inscription en s'inscrivant administrativement.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Droit privé, Droit civil (personnes, famille, obligations)
- Droit constitutionnel, Droit institutionnel de l'Union Européenne
- Droit administratif, Droit des affaires, Droit des sociétés
- Droit des contrats spéciaux, Droit fiscal

- Art et archéologie de l'Antiquité classique (Grèce-Rome)
- Art et Archéologie du moyen-âge, Art et archéologie extra-européens, Histoire des arts décoratifs
- Art des temps modernes, Arts de l'Afrique
- Art contemporain
- Histoire de l'architecture, Histoire de la photographie

PRINCIPAUX DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Outre tous les débouchés traditionnels de la filière SHS, tels que l'enseignement et les concours de la fonction publique, la double Licence Histoire de l'art et archéologie / Droit ouvre sur :

- Concours de commissaire-priseur
- Concours de la fonction publique territoriale
- Concours de l'administration civile
- Service juridique en entreprise
- Clerc de cabinet d'avocat
- Critique d'art et journalisme culturel
- Chargés du patrimoine et des biens culturels dans des institutions privées ou publiques (entreprises, mairies, départements, régions)
- Attachés de conservation dans des musées
- Métiers de la culture et du patrimoine
- Guide conférencier
- Régisseur d'œuvres d'art (travailler dans les réserves des musées)
- Animateur du patrimoine
- Chargé de communication pour un musée
- Technicien de fouilles (INRAP, collectivités territoriales ou sociétés privées)
- Assistant/rédacteur d'édition et de presse spécialisées

POURSUITE D'ETUDES EN MASTER A PARIS 1

Tous les masters de Droit, d'Archéologie, de Patrimoine et Musées, et d'Histoire de l'art sont accessibles, ainsi que les autres masters de SHS.



DOUBLE LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE / DROIT

RESPONSABLES DU PARCOURS:

Marine RANOUIL & Eva LEMONNIER

Marine.Ranouil@univ-paris1.fr

Eva.Lemonnier@univ-paris1.fr

ASSOCIATION ETUDIANTE
LA PRISEE-SORBONNE:

Site internet : <https://laprisee.wordpress.com>

Facebook : La Prisée – Sorbonne

<https://www.facebook.com/Laprisee.sorbonne/>

Instagram : @laprisee.sorbonne

<https://www.instagram.com/laprisee.sorbonne/>